

LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie
FREDERICTON, N.B.

ABONNEMENT: Canada \$1.50 Etranger \$2.00

G. BOUCHER, rédacteur

L'Enseignement du Français En Acadie 1604-1926

Tel est le titre d'une thèse de doctorat soutenue en séance publique, à l'Université de Paris, le 19 décembre dernier, avec mention honorable, par le Révérend Père Omer LeGresley, de la congrégation Jean Eudes.

Ce travail est le seul du genre pour l'Acadie. L'auteur nous met sous les yeux la question scolaire dans toute l'Acadie, depuis le temps où Marc Lescarbot enseignait aux indigènes, jusqu'à l'ère actuelle. Pour juger de la documentation de ce travail, il suffit de lire les sept pages de "Sources principales" à la fin du volume.

Un coup d'oeil à la table des matières nous fait brûler du désir de lire et relire cette thèse, tant elle offre de connaissances historiques absolument nécessaires à la classe instruite de notre population acadienne. C'est par l'étude de l'Histoire que l'on apprend à mieux aimer sa langue et sa religion, et à les défendre avec courage.

Les préjugés qui existaient contre les canadiens-français disparaissent de jour en jour. "Des hommes à l'esprit large, écrit le P. LeGresley, ont enfin compris qu'un gouvernement qui ne sait pas respecter les opinions religieuses de ses sujets, n'est pas digne de commander. Si, aujourd'hui, notre langue ne jouit pas encore de tous ses droits dans nos écoles, tout nous laisse entrevoir des jours meilleurs dans un avenir prochain".

Cela prouve que ce n'est pas un mal de nous placer devant le grand public, sans arrogance mais aussi sans bassesse. Il y a de la solidité et nos concitoyens anglais aiment qu'on y aille carrément. Une certaine catégorie de nos compatriotes voient dans la masse des anglais protestants un ennemi acharné. C'est faux. Nous sommes nos propres ennemis. Notre apathie pour tous les mouvements français et catholiques, notre désintéressement de l'administration de la chose publique sont le virus qui rongent notre unité nationale et en empêchent son développement. Lorsque nous éprouvons des échecs, lorsque nous sentons des résistances à nos justes revendications, cherchons-en la source chez nous. C'est le moyen le plus facile de le trouver.

"L'Enseignement du Français en Acadie, 1604-1926" est un beau volume (10 x 6 1/2) de 260 pages. On peut se le procurer au Collège du Sacré-Coeur, Bathurst, 75 sous franco.

Feu Mgr P.-E. Roy

Le père spirituel du diocèse de Québec, celui qu'avec une douleur mêlée d'admiration, ses ouailles avaient vu s'engager, il y a trois longues années, dans la voie royale de la Sainte-Croix, a fini de gravir son calvaire.

Monsieur Paul-Eugène Roy, dix-septième successeur du Vénérable Monseigneur de Laval sur le trône de Québec, est décédé pieusement, le 20 février, en l'hôpital St-François d'Assise de sa ville épiscopale.

Cette mort qui vient mettre un terme à d'indiscutibles souffrances physiques et morales saintement acceptées, est un grand deuil, non seulement pour l'Eglise de Québec, mais pour le Canada tout entier.

Mgr Roy était un chef doué d'un grand prestige. Il est toujours apparu avant tout comme un homme d'oeuvres, un constructeur; merveilleusement servi par une intelligence puissante et créatrice, il menait à terme, par un effort tenace et une organisation invincible, les entreprises qu'il avait jugées nécessaires. Ses collaborateurs avaient foi en lui; son commandement leur inspirait de la sécurité, du courage; ils lui obéissaient avec autant plus de dévouement qu'ils l'admiraient, qu'ils l'aimaient. Chef éminent, il était humble, il était prudent, il était fort.

Mgr Roy était aussi l'un de nos grands orateurs; personne ne s'est jamais lassé de l'entendre, soit dans les mille et une circonstances où un évêque se trouve appelé à improviser quelque discours, soit dans les solennelles assemblées de la religion, du patriotisme ou des oeuvres sociales.

Vigueur de la pensée, maîtrise de la langue, puissance de la métaphore, éloquence du geste, tout, chez Mgr Roy, avec son imposante stature, contribuait à charmer l'imagination, à convaincre l'intelligence et à persuader la volonté.

Enrichi, dès 1908, de la plénitude du sacerdoce et de l'autorité pontificale, celui qui fut l'Auxiliaire et le Coadjuteur du regretté Cardinal Bégin ne s'était pas moins fait remarquer par la pieuse dignité avec laquelle il accomplissait les rites augustes, que par la sagesse clairvoyante de son administration. Ses sujets comme ses collègues, l'ont vu à l'oeuvre, secondant de ses puissants efforts le noble vieillard qui lui avait dit comme autrefois Pharaon à Joseph: "C'est vous qui aurez l'autorité sur ma maison; quand vous ouvrirez la bouche pour commander, tout le peuple vous obéira, et je n'aurai au-dessus de vous que le trône et la qualité de roi".

Mais si un prince de l'Eglise avait voulu partager avec lui son autorité, le Divin Crucifié avait aussi dans ses desseins de lui faire part de ses douleurs, et c'est ainsi qu'on a pu voir cet autre Christ, cet archevêque à la taille de géant et à la santé de fer, terrassé par un mal impitoyable, porter dans son coeur et racheter par sa croix les âmes qui s'égarèrent. Après l'apostolat des oeuvres, l'apostolat de la souffrance! Étendu sur la croix de son Divin Maître, il a puissamment souffert et puissamment aimé, comme il avait puissamment travaillé.

Chef éloquent, chef entraînant, chef bienfaisant, l'Archevêque de Québec laisse le souvenir du Pontife sanctifié et uni à Dieu par la souffrance.

Il est à espérer que celui qui eut pour suprême et permanente devise "la Romanse du Pater par laquelle, dit Saint Thomas, nous

G. N. TRICOCHÉ VARIETES

Les Bouquinistes du Quai Voltaire

Juste au centre de Paris, au bord de la Seine, il se tient un commerce étrange, qui est une curiosité de la capitale. Principalement sur le Quai Voltaire, de très bien longues années, des bouquinistes étalent leurs vieux livres et revues, almanachs, etc., dans des cadres de bois, qui s'emboîtent exactement sur le parapet du Quai. Toute la journée, on voit là une singulière clientèle, feuilletant les bouquins et les images; elle consiste en deux éléments très distincts: les badauds cherchant à tuer le temps, et des savants plus ou moins râpés à la recherche de quelque trouvaille. Il est de fait que les bouquinistes eux-mêmes, quelque bizarre que cela paraisse, ne savent pas, dans beaucoup de cas, la valeur des livres et documents qui ont échoué entre leurs mains. On cite souvent, à Paris, l'histoire d'un riche collectionneur dont la marotte était de se procurer un des rares exemplaires d'un certain ouvrage, qui fussent restés sur le marché. Il avait parcouru l'Europe sur la piste de son trésor, mais sans résultat; ou il était arrivé trop tard, ou les enchères étaient montées trop haut pour sa bourse. En tout cas, le

Quai Voltaire était le dernier endroit où il eût pensé rencontrer l'objet de sa convoitise. Et cependant, par pur hasard, sous de vieux almanachs, l'exemplaire somptueux dans la poussière. Tremblant de joie, le collectionneur s'en saisit: "Combien?— crie-t-il d'une voix étranglée— Combien?"—"Oh, ça, fait dédaigneusement le marchand: c'est six sous!" L'acheteur pirouette sur lui-même et tombe roide mort. C'est là heureusement un cas très exceptionnel; toutefois bien de petites tragédies, et bien d'innétables délices ont eu pour décor les étalages du Quai Voltaire. Il n'est pas de Parisien qui, à un moment donné de son existence, n'ait détecté là quelque curiosité. Mais il est aussi un côté utilitaire à cette vénérable institution: des générations de collégiens, d'étudiants pauvres ont trouvé sur les parapets du Quai des livres de classe à bon marché. En cette matière, cependant, les bouquinistes sont infiniment plus avisés qu'en fait de trésors bibliographiques; et leurs prix, quoique modestes, sont toujours en rapport avec la valeur de l'ouvrage.

Georges Nestler Tricoché

Le Gouvernement Appliquera-t-il Le baillon?

Ottawa, 23. — Rien n'indique encore quand se terminera le débat sur l'adresse, et il est encore possible qu'il se prolonge jusqu'au 13 mars. L'Opposition tendrait le gouvernement à se mériter en parlant constamment. On ne paraît pas disposé dans les milieux ministériels à appliquer le baillon.

Au début de la séance d'hier, M. Beaubien, progressiste, a demandé au gouvernement si en vue de l'ajournement des députés de l'Ouest ferait bien de faire leurs préparatifs pour leur départ. L'hon. M. Lapointe répondit: "Pour avoir une adresse, il faut que vous vous adressiez à l'Opposition".

L'hon. M. Meighen: "Je ne vois aucun signe d'ajournement, mais si M. Beaubien veut s'en aller, je n'y vois personnellement aucune objection".

LA DEMISSION DE M. GRAHAM

Au début de la séance d'hier, M. Beaubien demanda à l'hon. M. Geo. Graham, ministre des chemins de fer, si M. Lapointe a annoncé en même temps que M. Dunning, premier ministre de la Saskatchewan entrerait dans le cabinet comme successeur de M. Graham.

Le chef de l'Opposition M. Meighen fait remarquer que M. Graham se retire à cause de sa défaite personnelle lors des dernières élections.

"Tous regretteront son départ", dit-il. Il ajoute que sa défaite, est due à la politique de son gouvernement. Il termine en disant: "Il est regrettable que les autres ministres du cabinet ne suivent pas cet exemple".

À cela l'hon. M. Lapointe répond que l'hon. M. Graham jouit de l'admiration et de l'estime de tous. Il espère que M. Graham pourra encore servir son pays dans une autre sphère.

La lettre de démission du ministre des chemins de fer est brève.

Il dit que ses relations avec le

gouvernement vont toujours être très cordiales, mais ne dit pas pourquoi il donne sa démission.

L'hon. M. King lui a répondu en le remerciant de ces bonnes paroles et en disant que c'est l'obstruction conservatrice qui empêche le gouvernement de faire la reconstitution du cabinet comme on s'était proposé de le faire.

M. DUNNING SUCCEDE A M. GRAHAM

LE PREMIER MINISTRE DE LA SASKATCHEWAN DE- VIENT MINISTRE DES CHEMINS DE FER.

Ottawa, 21. — Le Très Honorable Mackenzie King a annoncé samedi après-midi, à l'issue de la Charles Avery Dunning, premier ministre de la Saskatchewan, a accepté le portefeuille des chemins de fer. Il succède à l'hon. G. P. Graham, qui restera dans le cabinet comme ministre sans portefeuille.

M. Darke, député de Regina, a donné sa démission, et c'est dans cette division que se présentera le nouveau député fédéral. La nomination aura lieu le 16 mars et la votation le 23 mars. L'officier rapporteur est M. Anderson C.R. de Regina.

Il est fort possible que M. Graham ne reste pas longtemps dans la politique active et on croit que s'il ne va pas au Sénat, il ira peut-être représenter le Canada à Washington.

D'autres changements ministériels seront annoncés bientôt, mais aucun, croit-on, concernant la province de Québec.

On mentionne toujours le nom de M. Euler, député de Waterloo-nord, comme devant entrer sous peu dans le cabinet. On dit qu'assurément que M. Dunning sera élu, le premier ministre annoncera que M. Euler devient un de ses collègues.

On mentionne le nom de M. F. W. Turnbull, avocat de Regina, comme devant être l'adversaire conservateur de l'hon. C. A. Dunning. M. Turnbull était l'adversaire de M. Darke, aux élections du 26 octobre dernier.

demandons de parvenir à la gloire de son royaume, goûte aujourd'hui dans la vision de Dieu la paix des saints.

Tous les fidèles du Canada et de l'Est américain, qui reconnaissent en lui une colonne de l'Eglise catholique, en ce pays et une gloire de la nation canadienne, s'agenouilleront avec piété sur la tombe à peine fermée de l'illustre Archevêque.

S. I. C.

L'ANNEE FINANCIERE

Un déficit de \$13,710,552. — Les dépenses \$365,242,824. — Les revenus \$351,532,272. — Ce que démontre le rapport de l'Auditeur Général.

Le Card. O'Connell Et la Prohibition

(L'Indépendant). Dans la dispute actuelle autour de la prohibition, Son Eminence le Cardinal O'Connell de Boston vient d'exposer le point de vue catholique.

Il l'a fait en un langage destiné à ne laisser aucun doute dans les esprits. Il sera difficile désormais aux prohibitionnistes d'interpréter à leur façon l'attitude de l'Eglise catholique, en rapport avec cet épineux problème.

Leurs allégations et insinuations vont se briser contre la déclaration de principes si claire et si énergiquement énoncée par ce prince de l'Eglise.

Ayant voulu compromettre l'Eglise catholique en la faisant passer pour la collaboratrice espérée de leurs tortueux desseins, les promoteurs du volsteadisme se sont justement attiré la leçon qui vient de leur être infligée.

Il est probable qu'en l'absence de fausses représentations de la part des prohibitionnistes américains, les chefs spirituels catholiques ne se fussent même pas dérangés pour participer à une polémique qui doit leur être particulièrement odieuse. La tradition séculaire de l'Eglise catholique sur le sujet de la tempérance n'a pas besoin d'être réaffirmée. Depuis 1900 ans, l'Eglise a prêché sans relâche la doctrine de la liberté et du bonheur humains, basés sur la charité, la modération, la tempérance et la vertu.

EN GARDE!

Civilisation Américaine

Il y a deux ans, M. Cameron Beck, chef du personnel de la Bourse à New-York, créa toute une sensation en proposant à un congrès de 1,200 instituteurs de Pittsburg de se considérer comme des pêcheurs d'hommes, des apôtres, et non seulement comme des employés, qui accomplissent une besogne, une job: "National greatness depends on the moral fiber of individual generations; children must be invested with noble purposes."

Voilà donc un financier dégoûté de l'éducation matérialiste américaine, qui n'enseigne qu'à gagner de l'argent "honnêtement si c'est possible." Les nobles sentiments qu'il demande aux instituteurs, c'est pour nous ici la culture patriotique, l'amour des grandes traditions de chez nous, qui ne créent pas de millionnaires, mais des hommes, des civilisés,

Ottawa, 19 — L'année financière terminée le 31 mars 1925 se solda par un déficit de \$13,710,552 d'après l'auditeur-général M. Georges Gonthier, dont le rapport a été déposé à la Chambre, hier.

Les dépenses ordinaires furent de \$365,242,824, comprenant \$134,789,604 pour l'intérêt sur la dette politique, et les dépenses de la guerre. Les dépenses accusent une réduction nette de \$289,159. Les revenus furent de \$351,532,272.

Dans ses commentaires l'Auditeur Général ne fait aucune considération spéciale. On se souvient que l'an dernier il avait des constatations qui déplurent au ministre et qu'elles entraînaient une altercation entre lui et le ministre des Finances. Cette année il s'est abstenu de ces commentaires et ceux qui prévoyaient une nouvelle altercation sont déçus.

Il nous dit cependant ce que nous coûte l'Exposition de Wembley, soit 599,796, dont environ \$40,000 pour la construction, non tant qu'il fut remis par les autorités impériales.

À la fin de son rapport, il dit cependant: "Le procès verbal de 1910 établissait que l'auditeur général fut requis d'examiner et de vérifier le montant des espèces détenues par les divers receveurs adjoints."

Le procès verbal du Conseil du Trésor "du 20 janvier 1925", qui révoque ces procès verbaux ne comporte aucunement ces instructions et du chef de cette omission il me semble que, en dépit de ma conviction personnelle fermement établie que l'examen et la vérification des valeurs déposées dans les voûtes et aux bureaux des receveurs adjoints doivent faire partie de mes fonctions statutaires et je me vois empêché de les remplir

des chrétiens.... Nos maîtres d'école qui ont de leur profession cette vue supérieure de pêcheurs d'hommes y trouvent un stimulant et une inspiration qui les met au-dessus des notes d'examen et de des colères d'inspecteurs....

L'Association d'Education y aidera.... (Le Bien Public)

L'ENSEIGNEMENT DU FRANCAIS EN ACADIE 1604-1926

Thèse de doctorat du Père Omer LeGresley, Eudiste; seule histoire complète des écoles, des couvents, et des collèges acadiens depuis 1604 jusqu'à nos jours; livre que toute famille acadienne devrait posséder. Beau volume (10x6 1/2) de 260 pages; en vente au Collège du Sacré-Coeur, Bathurst, 75 sous franco.

C'EST MILLE DOLLARS QU'IL NOUS FAUT NI MOINS.....MAIS PLUS.

C'est à peine si nous avons collecté les deux tiers de cette somme.

Et pourtant c'est TROIS MILLE DOLLARS qui nous étaient dûs au 31 décembre dernier.

Songez à la position embarrassante d'un homme qui ne pourrait obtenir le tiers de son salaire péniblement gagné, parce que son patron oublierait de le payer.

Plusieurs de nos abonnés se sont acquittés de leur petite dette avec plaisir et empressement. Quelques-uns nous ont payé des sommes assez élevées, représentant plusieurs années d'arrérage. Pourquoi tous nos abonnés ne suivent-ils pas leur exemple?

L'abonnement, c'est comme la confession: plus on retarde, plus c'est coûteux!

PENDANT LE CAREME, C'EST LE TEMPS DE REGLER SES COMPTES!